



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H
numéro d'identification : 64224

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : détergents pour lave-vaisselle
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée, Catégorie 1A H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger



ENERGY BAR 2 L GB/D/F//NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

Mentions de danger	: H290 H302 H314	Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	: P102 Prévention: P280 Intervention: P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou avec les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche. Elimination: P501	Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
POTASSIUM HYDROXIDE

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse
contient

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
éthylènediaminetétraacé- te de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01-2119486762-27	Eye Dam.1; H318 Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H302 STOT RE2; H373	>= 15 - < 20



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

hydroxyde de potassium	1310-58-3 215-181-3 01-2119487136-33	Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1A; H314 Met. Corr.1; H290	>= 10 - < 15
acide etidronique	2809-21-4 220-552-8 01-2119510391-53	Met. Corr.1; H290 Acute Tox.4; H302 Eye Dam.1; H318	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger,



ENERGY BAR 2 L GB/D/F//NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

- sans danger
- fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : détergents pour lave-vaisselle

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

No.-CAS	Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
POTASSIUM HYDROXIDE		CEIL	2 mg/m ³	2007-06-07	BE OEL
Information supplémentaire	:	M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aiguë existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage			

DNEL

- éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium**
64-02-8:
- : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1,5 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 3,0 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,6 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 1,2 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 25 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 2,8 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques
Valeur: 2,8 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 1,7 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques
Valeur: 1,7 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

**hydroxyde de potassium
1310-58-3:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 1 mg/m³

PNEC



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium 64-02-8:	:	Eau douce Valeur: 2,2 mg/l
		Eau de mer Valeur: 0,22 mg/l
		Sol Valeur: 0,72 mg/kg
		STP Valeur: 43 mg/l
		intermittent release Valeur: 1,2 mg/l
		Eau douce Valeur: 2,8 mg/l
		Eau de mer Valeur: 0,28 mg/l
		intermittent release Valeur: 1,6 mg/l
		STP Valeur: 57 mg/l
		Sol Valeur: 0,95 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle
ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant
la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions
particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de
contact).

Protection de la peau et du
corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la
concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.



ENERGY BAR 2 L GB/D/F//NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: clair, jaune clair
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 13,8
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,28 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 1.991 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium

64-02-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg

DL50 : 1.780 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

hydroxyde de potassium

1310-58-3:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 273 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 oral Rat, mâle: 333 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Résultat: Corrosif
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
Résultat: négatif

acide etidronique

2809-21-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 1.878 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 6.000 mg/kg



ENERGY BAR 2 L GB/D/F//NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium

64-02-8:

- | | |
|--|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 25,7 mg/l
Durée d'exposition: 35 d |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: DIN 38412

CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 140 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d |
| Toxicité pour les algues | : CE50 (Scenedesmus obliquus): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 300 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les bactéries | : EC20 (boue activée): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 30 mn
Méthode: OCDE Ligne directrice 209 |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : NOEC: 36,9 mg/l
Durée d'exposition: 35 d
Espèce: Brachydanio rerio
Méthode: OCDE Ligne directrice 210 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOEC: 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) |



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 156 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

hydroxyde de potassium 1310-58-3:

Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 880 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 80 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 165 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 660 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues : CE50 : 1.337 mg/l
Durée d'exposition: 120 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumineuses)): 22 mg/l
Durée d'exposition: 15 mn

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 850 mg/kg
Durée d'exposition: 90 d

acide etidronique 2809-21-4:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 195 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 368 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 2.180 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 868 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 527 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus subspicatus): 7,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons : NOEC: 180 mg/l



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets
200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1760
IMDG : 1760
IATA : 1760

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(hydroxyde de potassium, éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium)

IMDG : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.
(potassium hydroxide, Tetrasodium EDTA)

IATA : Corrosive liquid, n.o.s. N'est pas autorisé au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C9
Groupe d'emballage : II



ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
IMDG	
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8
No EMS Numéro	: F-A, S-B
IATA	
(Cargo)	: Corrosive liquid, n.o.s. N'est pas autorisé au transport
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

96/82/EC

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

ZEU_SEVES3

Non applicable

Composés organiques volatils

: Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): < 0,01 %, 0 g/l

Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): < 0,01 %, 0 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



Werner & Mertz
Professional

ENERGY BAR 2 L GB/D/F/I/NL/PL/H

WM 0712751

Numéro de commande: 0712751

Version 1.5

Date de révision 09.12.2015

Date d'impression 11.01.2016

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

50000001229